

Pierre-Maurice BOGAERT, Heinz-Josef FABRY,  
Natalio FERNÁNDEZ MARCOS, Yohanan A.P. GOLDMAN,  
Innocent HIMBAZA, Philippe HUGO, Konrad D. JENNER,  
Percy VAN KEULEN, Arie VAN DER KOOIJ,  
Wido VAN PEURSEN, Josep RIBERA-FLORIT,  
Adrian SCHENKER, Abraham TAL, Emanuel TOV

## L'enfance de la Bible hébraïque

*L'histoire du texte de l'Ancien Testament  
à la lumière des recherches récentes*

Sous la direction de Adrian SCHENKER et Philippe HUGO

LABOR ET FIDES

## NATURE ET CONTEXTE DES DIFFÉRENCES DE LA PESHITTA DES ROIS PAR RAPPORT AU TM

Percy VAN KEULEN  
*Université de Leiden*

### 1. Introduction

Le propos de cette contribution au troisième cycle est de donner un aperçu d'une exégèse caractéristique de la Peshitta du livre des Rois (ci-après P Rois) ainsi que quelques éléments de critique textuelle. D'un point de vue formel, ces éléments peuvent être décrits comme des leçons variantes par rapport au texte massorétique (ci-après TM). Il y a plusieurs bonnes raisons de prendre le TM des Rois comme premier point de référence pour l'analyse de la P Rois en tant que traduction et document littéraire. Premièrement, il est généralement admis que la *Vorlage* de la P était un texte hébreu qui était semblable, sinon identique au TM. Même si la P présente de nombreuses leçons variantes par rapport au TM, celles-ci ne correspondent pas systématiquement à des éléments caractéristiques d'autres versions anciennes. Ainsi, l'ordre narratif de la P ne suit pas l'alternative de 3 et 4 Règnes dans la Septante (ci-après LXX). La P ne reflète pas non plus l'exégèse théologique détaillée spécifique au Targum *Jonatan* (ci-après TJ). Deuxièmement, certaines caractéristiques linguistiques de la P montrent qu'elle dépend d'une *Vorlage* hébraïque. En ce qui concerne l'utilisation des équivalences, de la structure de la phrase et de l'ordre des mots, le syriaque de la P est souvent extrêmement proche de l'hébreu, tel que celui-ci apparaît dans le schéma consonantique du TM. Une comparaison entre la version hébraïque et syriaque de 1 R 11,4 illustre bien ce point.

<p>כָּמָא id. לְכַרְרָא וְשִׁבְחָהּמ וְעַלְמָה id. כָּמָא, אֲשֶׁר לְבַל id.</p>	<p>וְיָהּ Et il arriva, לְעֵת זְקֵנָת שְׁלֹמֹה au temps de la vieillesse de Salomon, וְנָשָׂיוּ הָטוּ אֶת-לִבָּבוּ que ses femmes détournèrent son cœur</p>
---	---

כַּגְוֹרֵי אֱלֹהִים אֲחֵרִים	אֲחֵרִי אֱלֹהִים אֲחֵרִים
id.	après d'autres dieux,
וְלֹא־הָיָה לְכַבֵּר שְׁלֹם	וְלֹא־הָיָה לְכַבֵּר שְׁלֹם
id.	et son cœur ne fut pas entier
בְּיְהוָה אֱלֹהֵינוּ	עִם־יְהוָה אֱלֹהֵינוּ
id.	avec YHWH son Dieu,
כְּלֶבֶב דָּוִד אָבִיו	כְּלֶבֶב דָּוִד אָבִיו
id.	comme le cœur de son père David.

Il ne faut pas perdre de vue que le choix du TM comme point de référence n'implique pas qu'il faille nécessairement faire correspondre la *Vortage* de la P avec le TM. En réalité, il est difficile de prouver que la P dépend du TM ou du proto-massorétique. Le problème est que la P présente de nombreuses différences – principalement mineures – par rapport au texte représenté par le TM. Comme nous allons le voir, la plupart de ces variantes s'expliquent en termes de modifications effectuées par le traducteur ou un éditeur plus tardif, ce qui n'exclut cependant pas la possibilité que certaines de ces différences reflètent un état du texte hébraïque différent de celui du TM. C'est pour cette raison qu'il est préférable de ne pas qualifier la P de « traduction-fille du TM ».

Un des facteurs qui compliquent la comparaison avec le TM et avec d'autres versions provient du fait qu'il existe différentes traditions textuelles de la P. Parmi les manuscrits de la P les plus anciens, on peut distinguer deux traditions majeures. Le premier groupe de manuscrits présente un type textuel qui a servi de base au texte standard de la Peshitta, appelé *textus receptus*, dans les siècles qui ont suivi. On désigne cet état primitif du texte par l'appellation *basic textus receptus*, abrégée BTR.<sup>1</sup> Le manuscrit 7a1 est un témoin important du BTR et c'est principalement sur ce manuscrit que se base l'édition de la Peshitta faite à Leiden. L'autre état du texte est représenté par le manuscrit 9a1, qui date du IX<sup>e</sup> siècle. Ce qui le différencie du BTR, ce sont ses nombreux accords uniques avec le TM. Dans l'ensemble, le 9a1 est bien plus proche du TM que ne l'est le BTR, même s'il partage avec ce dernier de nombreuses différences par rapport au TM. La relation textuelle entre le BTR et le 9a1 a ouvert un large débat au fil des années. Aujourd'hui, la plupart des exégètes de la Peshitta s'accordent sur le fait que le BTR reflète un état de développement textuel de la P plus avancé que le 9a1.<sup>2</sup> Il y a cependant quelques indications qui

1. Les désignations de BTR et de TR ont été introduites par M.D. KOSTER, *The Peshitta of Exodus. The Development of its Text in the Course of Fifteen Centuries* (Studia Semitica Neerlandica 19), Assen/Amsterdam, Van Gorcum, 1977.

2. La valeur de 9a1 comme principal témoin textuel de la P Rois et de ses relations avec BTR est largement discutée par M.P. WEITZMAN, « The Originality of Unique Readings in Peshitta Ms 9a1 », in : P.B. DIRKSEN, M.J. MULDER éd., *The Peshitta : Its Early Text and History. Papers read at the*

montrent que le BTR ne peut pas simplement être considéré comme un descendant direct du type textuel attesté par le 9a1. Occasionnellement, 9a1 présente des différences par rapport au TM que le BTR ne partage pas. Ceci pourrait impliquer que le 9a1 et le BTR représentent deux courants différents du développement de la P. Il ne fait aucun doute que les deux types textuels ont un ancêtre commun ; preuves en sont les nombreuses variantes qui se retrouvent de manière semblable dans le BTR et dans le 9a1. Il se peut que cette base textuelle commune soit proche du texte original de la P. Cependant, étant donné que plusieurs variantes communes au 9a1 et au BTR sont de nature éditoriale, il est tout à fait possible que la base textuelle, à partir de laquelle les deux textes se sont développés, remonte à une révision de l'original de la P qui est aujourd'hui perdu.

Cette situation complexe oblige à différencier les variantes de la P en fonction de leur attestation manuscrite. Dans l'ensemble, on peut distinguer trois groupes de lectures variantes vis-à-vis du TM : 1. les leçons communes au BTR et au 9a1 ; 2. les leçons spécifiques au BTR ; 3. les leçons spécifiques au 9a1. La plupart des variantes dont il va être question dans ce qui suit sont communes au BTR et au 9a1 ; sinon cela sera indiqué.

Du point de vue de la critique littéraire, les leçons variantes par rapport au TM peuvent être rangées en deux catégories : celles qui sont propres à la P et celles qui se trouvent dans la P ainsi que dans une ou plusieurs autres versions anciennes. L'analyse présentée ci-après suit cette division.

## 2. Variantes propres à la P

Ce groupe est divisé en variantes volontaires et involontaires.

### 2.1 Les variantes involontaires

Ce type de variantes comprend des traductions dans la P d'un original hébreu différent du TM, ainsi que des erreurs textuelles survenues pendant le processus de la transmission textuelle de la P.

Il semble qu'une erreur apparaisse en 1 R 3. Il se peut qu'ici la P ait omis un verset entier, en raison d'une *parablepsis* ou d'un *homoiarcton* :

---

*Peshitta Symposium held at Leiden 30-31 August 1985*, (Monographs of the Peshitta Institute Leiden 8), Leiden, Brill, 1988, p. 225-258. D.M. Walter fournit une vue d'ensemble détaillée de la recherche sur le statut de 9a1 dans une monographie sur P Rois qui sera publiée dans quelques années.

- 22 Mais l'autre femme dit : « Non, l'enfant vivant est le mien et l'enfant qui est mort est le tien ».  
La première dit : « Non, l'enfant mort est le tien, et l'enfant vivant est le mien ».  
C'est ainsi qu'elles parlèrent devant le roi.
- 23 Et le roi dit : « L'une dit voici mon fils qui est vivant, et ton fils est mort ; et l'autre dit : Non, c'est ton fils qui est mort, et mon fils est celui qui est vivant ».
- 24 Et le roi dit : « Qu'on m'apporte une épée ».

Les v. 23 et 24 commencent tous deux avec une phrase identique : וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ Ceci suggère que le traducteur aurait omis de traduire le verset 23 parce que son œil aurait, par inadvertance, directement passé de la première occurrence de וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ à la seconde. Cette omission peut toutefois être aussi interprétée d'une autre manière. Au v. 23, Salomon ne fait que répéter les dires des deux femmes mentionnées au v. 22. Il n'est pas inconcevable que la P ait considéré que le v. 23 était redondant et par conséquent ait décidé de l'omettre complètement. Une telle omission s'inscrit dans la tendance à la simplification que l'on peut observer ailleurs dans la P, même si dans aucun autre passage on ne trouve de simplification aussi drastique.

Quelques variantes involontaires peuvent provenir d'erreurs de lecture de la part du traducteur ou d'erreurs de copie dans la *Vorlage* hébraïque.

## I R 22,10

וַיֹּשְׁבוּ אִישׁ אֶל-כִּסְאוֹ  
(ils étaient) assis chacun sur son trône  
וַיִּלְבְּשׁוּ לְבָשֵׁת צְבִירָה  
et vêtus d'une robe tachetée

וַיֹּשְׁבוּ אִישׁ אֶל-כִּסְאוֹ  
(ils étaient) assis chacun sur leur trône.  
וַיִּלְבְּשׁוּ מְלִכָּשִׁים בְּגָדִים בְּגִרְוֹן  
revêtus de robes, sur l'aire à battre

L'expression syriaque צְבִירָה « tachetée » peut être rendue en hébreu par בְּגָדִים צְבִירָה « tacheté ». Ce dernier terme correspond peut-être à ce que la P aurait lu dans sa *Vorlage* pour בְּגִרְוֹן « sur l'aire à battre », du TM (= TJ בְּאֵדְרָא). Il se peut aussi que צְבִירָה représente une corruption du syriaque de כְּסִיבָה, « sur l'aire à battre ».<sup>3</sup>

Il faut noter qu'il existe plusieurs manières d'expliquer les deux exemples de variantes involontaires mentionnés ici. En ce qui concerne I R 3,23, on ne peut être sûr que l'omission dans la P est accidentelle. Ce type d'ambiguïté est typique de nombreuses variantes et rend leur interprétation problématique.

3. Ainsi C.F. BURNEY, *Notes on the Hebrew Text of the Book of Kings*. Oxford, Clarendon Press, 1903, p. 253.

## 2.2 Le groupe des variantes volontaires

Les variantes volontaires qui apparaissent dans la P se divisent uniquement en variantes de nature stylistique/éditoriale et en variantes exégétiques.

### 2.2.1 Variantes de nature stylistique/éditoriale

Tant le caractère de ces lectures variantes que le fait qu'elles soient propres à la P, impliquent qu'elles sont apparues pendant le processus de traduction ou de transmission de la P.

Une des caractéristiques éditoriales marquantes est l'*harmonisation*. On peut définir l'*harmonisation* comme le rapprochement d'éléments dans des textes reliés. En d'autres termes, l'harmonisation caractérise l'altération de l'élément x dans le texte A en accord avec l'élément y dans le texte B.<sup>4</sup> On trouve souvent dans la P différents types d'harmonisation ou de « nivellement », comme on les appelle parfois.

Fréquemment, la P fait correspondre exactement les termes d'un ordre avec ceux de son exécution. 1R 18,44 illustre bien ce point.

זבב סאב 44	אסר ורר 44
<u>monte</u> [sur ton char] et descends	<u>attelle</u> (ton char) et descends
סובב אבב 45	וירכב אהאב 45
et Akhab monta	et Akhab monta

Au v. 44, la P lit זבב « monte » pour אסר « attelle » dans le TM, afin de faire correspondre l'ordre d'Elie avec l'action d'Akhab décrite au v. 45.

En 1R 19,7, la P fait correspondre les termes de l'ordre avec le compte-rendu de l'action qui suit en ajoutant un impératif.

סמק אבב סאב 7	קום אכל 7
lève-toi, mange <u>et bois</u>	lève-toi, mange
סמק אבב סאב 8	וירקם ויאכל וישתה 8
il se leva, mangea et but	il se leva, mangea et but

En 1R 1,33.38 l'hébreu présente deux verbes de même signification : הוריד « faire descendre » et הוליד « faire venir ». La P a des verbes identiques.

4. Voir E. Tov, « The Nature and Background of Harmonizations in Biblical Manuscripts », *JSOT* 31, 1985, p. 3-29, spéc. p. 3.

33 ܠܥܠܘܟܡ ܠܫܠܘܐ  
 faites-le venir à Shiloh  
 38 ܠܥܠܘܟܡ ܠܫܠܘܐ  
 ils le firent venir à Shiloh

33 ܕܗܘܪܝܕܝܗܘܢ ܐܬܘ ܐܠ-ܒܗܘܢ  
 faites-le descendre à Gihon  
 38 ܕܝܠܟܘ ܐܬܘ ܥܠ-ܒܗܘܢ  
 il le firent venir à Gihon

Il faut prendre garde à ne pas qualifier trop vite de tels accords d'harmonisation. Le problème est que parfois la P rend des expressions hébraïques différentes par un seul et même équivalent syriaque. Ainsi, s'il y a plusieurs passages dans le livre des Rois où le verbe syriaque ܠܥܠܘܟܡ correspond à הוֹרִיד, l'accord entre les vv. 33 et 38 n'est pas forcément le fruit d'une harmonisation délibérée. On ne peut établir avec certitude qu'il y a eu une harmonisation syriaque d'expressions hébraïques de signification similaire qu'à partir d'une comparaison avec d'autres occurrences de ces mots dans la P Rois. En ce qui concerne le v. 33, c'est apparemment le seul cas où ܠܥܠܘܟܡ rend הוֹרִיד, de sorte que l'on peut penser avec raison qu'il s'agit d'une harmonisation.

Les trois cas d'harmonisation discutés jusqu'à présent ont ceci en commun qu'ils comprennent chacun l'altération d'un texte particulier en accord avec un texte qui suit. On peut appeler ce type d'harmonisation « anticipatoire », étant donné que l'harmonisation est basée sur un passage subséquent. Il paraît alors peu probable qu'un traducteur soit en mesure d'employer ce type d'harmonisation – voire même l'harmonisation de manière générale – pendant qu'il s'adonne au processus technique de la traduction. L'harmonisation correspondrait plutôt à une étape d'édition postérieure à la traduction. Cependant, on ne peut exclure la possibilité que le traducteur lui-même, après avoir fait une première traduction préliminaire, devienne l'éditeur de son propre texte.

Dans les exemples cités ci-dessus, il a été possible de dégager une relation logique entre les passages concernés. L'harmonisation peut toutefois aussi prendre la forme d'une assimilation de passages proches sans relation directe. La légende prophétique de la consultation du prophète Ahiyya par la femme de Jéroboam en IR 14 en donne un exemple.

6 ܡܠ ܕܘܠܡܢ ܕܥܘܠܡ ܕܥܘܠܡ  
 id.  
 17 ܡܠ ܕܥܘܠܡ ܕܥܘܠܡ  
 elle vint dans l'embrasure de la porte  
 de la maison

6 ܐܬ-ܩܘܠ ܕܒܗܘܢ ܕܒܗܘܢ  
 le bruit de ses pas tandis qu'elle  
 venait dans l'embrasure de la porte  
 17 ܗܝܐ ܒܗܘܢ ܕܥܘܠܡ  
 elle vint sur le seuil de la maison

Le v. 6 et le v. 17 décrivent des scènes différentes quoique similaires : la scène de la femme de Jéroboam qui entre dans la maison. Au v. 6, il s'agit de la maison d'Ahiyya ; au v. 17, celle de Jéroboam. La P a rapproché la seconde scène de la première en remplaçant au v. 17 « seuil » par « embrasure de la

porte »,  $\text{לכאן}$ . Les deux versets présentent maintenant la même phrase  $\text{לכאן}$   $\text{לכאן}$ .

La P mêle le verset 2 R 6,24 à un passage parallèle mais non relié, placé à une distance considérable, c'est-à-dire en 1 R 20,1. Le TM des deux passages rapporte que Ben-Hadad, le roi d'Aram, est monté et a assiégé Samarie. 1 R 20,1 complète par  $\text{וַיִּלָּחֶם בָּהּ}$  « et il combattit contre elle ». La P rajoute ce passage dans son compte-rendu de 2 R 6,24. Ainsi fait-il coïncider exactement des scènes parallèles.

$\text{וַיִּמָּוֶן בֶּן־חַדָּד מֶלֶךְ אֲרָם אֶת־סָמְרִיא$	I 20,1	$\text{וַיַּעַל וַיִּצֹר עַל־שָׁמְרוֹן}$	I 20,1
$\text{וַיִּלָּחֶם בָּהּ$		$\text{וַיִּלָּחֶם בָּהּ}$	
il monta et assiégea Samarie		il monta et assiégea Samarie	
et combattit contre elle		et combattit contre elle	
$\text{וַיִּמָּוֶן בֶּן־חַדָּד מֶלֶךְ אֲרָם}$	II 6,24	$\text{וַיַּעַל וַיִּצֹר עַל־שָׁמְרוֹן}$	II 6,24
$\text{וַיִּלָּחֶם בָּהּ}$			

Dans des formules récurrentes, comme les formules royales, la P a tendance à uniformiser davantage que le TM. Un exemple suffit. Dans le TM, il existe deux manières de citer une source. La première lit :

$\text{וַיִּתֵּר דְּבָרֵי X... הֲלֹא־הֵם כְּתוּבִים עַל־סֵפֶר Y}$   
Le reste des actions de X..., ne sont-elles pas écrites dans le Livre de Y?

La seconde lit :

$\text{וַיִּתֵּר דְּבָרֵי X... הֵנּוּ כְּתוּבִים עַל־סֵפֶר Y}$   
Le reste des actions de X..., voici, elles sont écrites dans le Livre de Y.

La P rend les deux formules par :

$\text{וַיִּתֵּר דְּבָרֵי X... הֵנּוּ כְּתוּבִים עַל־סֵפֶר Y}$   
Le reste des actions de X..., voici, elles sont écrites dans le Livre de Y.

Un autre type de variante éditoriale comprend les *corrections*. Elles peuvent prendre différentes formes. En 1 R 14,15, la P modifie la métaphore du TM.

$\text{וַיִּפְּרֹץ יִשְׂרָאֵל כַּסֵּבֶל־בַּחַיִּט$	le SEIGNEUR frappera Israël	$\text{וַיִּהְיֶה יְהוָה אֶת־יִשְׂרָאֵל}$	le SEIGNEUR frappera Israël
$\text{כַּאֲשֶׁר יָנוּד הַקֶּנֶה בַּמַּיִם}$	comme un roseau qui se balance	$\text{כַּאֲשֶׁר יָנוּד הַקֶּנֶה בַּמַּיִם}$	comme un roseau qui se balance
<u>dans le vent</u>		<u>dans l'eau</u>	

La P considère que l'image d'un roseau qui se balance dans le vent est plus appropriée et plus naturelle que celle d'un roseau qui se balance dans l'eau.



En 1 R 22,27 apparaît une correction quelque peu emphatique.

,מאכאכא	וְהֵאכִילֶהוּ
et nourris-le	et nourris-le
ואז אֵלֶּם לֶחֶם	לְחֶם לְחֶזֶק
avec juste assez de pain pour maintenir la vie	avec très peu de pain
,מאכאכא	
et donne-lui à boire	
ואז אֵלֶּם מַיִם	וּמַיִם לְחֶזֶק
juste assez d'eau pour maintenir la vie	et très peu d'eau

La P a estimé qu'il n'était guère logique de nourrir quelqu'un avec de l'eau. C'est pourquoi il insère le verbe approprié ,מאכאכא.

En 2 R 8,18 TM, il est dit que le roi Yoram de Juda était marié avec la fille d'Akhab. Cependant, le v. 26 du même chapitre dit que cette femme, Athalie, était la fille d'Omri, roi d'Israël, le père d'Akhab. On remarque ici une contradiction évidente entre le v. 18 et le v. 26. Dans la P, au v. 18 Athalie devient la sœur d'Akhab pour résoudre cette difficulté.

2 R 8,18

כִּי בַת־אֶחָאָב הָיְתָה־לּוֹ לְאִשָּׁה	כִּי בַת־אֶחָאָב הָיְתָה־לּוֹ לְאִשָּׁה
car la <u>sœur</u> d'Akhab était son épouse	car la fille d'Akhab était son épouse

Il est intéressant de noter que le texte antiochien de la LXX (appelé auparavant la recension lucianique) a également remarqué la difficulté mais l'a résolue de manière différente. Au v. 26, le texte antiochien (ci-après Ant.) remplace simplement le nom d'Omri par celui d'Akhab.

26 καὶ ὄνομα τῆς μητρὸς αὐτοῦ	וְשֵׁם אִמּוֹ
Γοθολία θυγάτηρ Ἀχαάβ βασιλέως Ἰσραήλ	עַתְלִיָּהוּ בַת־עַמְרִי מֶלֶךְ יִשְׂרָאֵל

Les solutions différentes quoique similaires offertes par la P et l'Ant. montrent que ces traductions ne dépendent pas l'une de l'autre. Il paraît toutefois peu probable que la P et l'Ant. aient perçu ce problème de manière complètement indépendante l'un de l'autre, alors même que d'autres versions comme la LXX (Vaticanus) et le TJ ont simplement suivi le TM. Il est tout à fait possible que ce soit l'Ant. qui ait attiré l'attention de la P sur ce problème. Mais dans ce cas, il faut se demander pourquoi la P n'a pas adopté la solution proposée par l'Ant. Cet exemple montre à nouveau à quel point il est difficile d'établir des relations entre les différentes versions textuelles.

Une partie des leçons variantes de la P servent à lever les ambiguïtés de la narration ou à améliorer sa clarté. Elles englobent la *formulation explicite*, la *clarification*, les *formulations complètes*, les *ajouts*, les *spécifications* et *simplifications*. Certaines d'entre elles proviennent certainement d'un éditeur, en particulier celles qui se trouvent dans un seul type textuel, mais d'autres peuvent aussi remonter au traducteur.

La *formulation explicite* caractérise la substitution de références implicites par des références explicites. Dans certains cas, on crée la référence explicite par expansion.

1 R 22,31 (9a1)

מלכא דאדום. פסו	ומלך ארם צוה
et le roi d'Edom avait ordonné	et le roi d'Aram avait ordonné
לאיוב, מאבבא	את־שרי הרכב
aux conducteurs de char	aux conducteurs de char
ומלם אלמם סהים לבוי	אשר־לו שלשים ושנים
dont il avait 32 hommes	dont il avait 32

Dans d'autres cas, un pronom, un suffixe ou le sujet implicite d'une proposition est remplacé par un nom ou une désignation.

2 R 4,20

סעל בלל	וישאהו
et il souleva l'enfant	et il le souleva

La formulation explicite apparaît fréquemment lorsqu'il n'est pas directement possible de déterminer à quelle réalité le texte hébraïque se réfère, comme c'est le cas en 2 R 4,20.

La *clarification* consiste à développer des références explicites mais ambiguës en références non-ambiguës. La P en contient plusieurs.

2 R 21,7

סעבס ללכח דגלגל	וישם את־פסל האשרה
et il plaça l'image de la crainte	et il plaça l'image d'Ashéra
דבבו	אשר עשה
qu'il avait faite	qu'il avait faite
בבטלם דבבו	
dans la Maison du Seigneur,	

בבֵּית dans la maison הֵאָמַר יְהוָה dont le Seigneur avait dit etc.	בְּבֵית אֲשֶׁר dans la maison אָמַר יְהוָה dont le Seigneur avait dit etc.
---	---

La *formulation complète* consiste à compléter un mot ou un nom conformément à des expressions figées ou des titres complets. Elle peut être considérée comme une forme d'harmonisation.

1 R 15,34 (BTR)

וַיִּשָּׂא et il vint עַל דַּרְכֵי יִרְבֹּעַם בֶּן נֶבַת sur les chemins de Jéroboam <u>le fils de Nebat</u>	וַיִּלְךְ et il vint עַל דַּרְכֵי יִרְבֹּעַם sur les chemins de Jéroboam
---	---

1 R 8,4 (9a1)

אֶרְכָּב הַבְּרִית l'arche <u>de l'alliance</u> du Seigneur	אֶת-אֲרוֹן יְהוָה l'arche du Seigneur
--	--

L'expression complète « l'arche de l'alliance du Seigneur » apparaît en 1 R 8,6 (TM et P). La P n'utilise pas la formulation complète de manière systématique. Ainsi, la P, telle que représentée par le 9a1, se réfère également à l'arche comme simple אֶרְכָּב en 1 R 8,3.7 (conformément au TM) et comme אֶרְכָּב הַבְּרִית « arche du Seigneur » en 1 R 8,9 (7a1=9a1 ; TM אֲרוֹן).

Parfois, la P complète en *ajoutant* des éléments là où elle estime qu'ils manquent dans le texte hébraïque.

2 R 23,29

וַיִּלְלֵם בְּמִגְדוֹ et il le tua à Megiddo כִּי רָאָה אֹתוֹ quand il le vit là	וַיִּמְיֹתֵהוּ בְּמִגְדוֹ et il le tua à Megiddo כִּי רָאָה אֹתוֹ quand il le vit
---	--

En revanche, la P laisse souvent de côté des éléments de sa source hébraïque sans les traduire. Ce procédé peut être appelé *simplification*. Fréquemment, la P omet des termes ou des parties de phrases qu'elle considère comme redondants.

I R 21,6

כל האמרו לבנות ישראל  
parce que j'ai dit à Naboth l'Izréélite

כי-אדבר אל-נבות היזרעאלי  
parce que j'ai parlé à Naboth l'Izréélite

ואמר לו  
et lui ai dit

מב לי חובץ  
« donne-moi ta vigne »

תנה-לי את-כרמך  
« donne-moi ta vigne »

Dans le syriaque de la P, le verbe  $\text{אמר}$  est utilisé pour rendre le verbe hébraïque  $\text{אמר}$  « parler » et  $\text{דבר}$  « dire ». Pour éviter les répétitions, la P (c'est-à-dire soit le traducteur original, soit un éditeur postérieur) n'a pas traduit  $\text{אמר}$  לו.

P remplace parfois des constructions grammaticales hébraïques par des expressions syriaques plus simples. En I R 8,53, le 9a1 simplifie, tandis que le BTR suit le TM. La lecture variante présentée par le 9a1 est clairement de nature éditoriale.

I R 8,53 (9a1)

כלל האדם את-אדם  
parce que tu les as mis à part

כי-אתה הבדלתם  
parce que tu les as mis à part

לנחלתך  
pour ton héritage

לך לנחלה  
pour toi-même comme héritage

(BTR :  $\text{אדם}$  = TM)

Dans certains cas, la P rend un terme hébraïque par un terme syriaque plus précis. Ce procédé stylistique est appelé *spécification*.

I R 21,15

ולא-יכר  
ce qu'il ne voulut pas

אשר-מאן  
ce qu'il refusa

והבכרתי לך כסף  
te  vendre  pour de l'argent

לתת-לך בכסף  
de te donner pour de l'argent

I R 17,7

כלל ולא-נשט מלוא-כא-כא  
parce qu'il n'était pas  tombé  de pluie  
dans le pays

כי-לא-היה גשם בארץ  
parce qu'il n'y avait pas eu de pluie  
dans le pays

Les types de variantes éditoriales discutés ici ont tendance à se retrouver plus fréquemment dans la P que dans n'importe quelle autre version ancienne des

Rois. Ce phénomène est probablement dû à la complexité de l'histoire textuelle de la P.

### 2.2.2 Les variantes exégétiques

Ce terme caractérise les variantes qui modifient délibérément l'intention d'un passage ou d'une péricope. La P présente plusieurs lectures variantes de nature exégétique qui n'apparaissent pas dans d'autres versions.

On trouve un exemple d'exégèse littéraire élaborée par la P en 2 R 17,24-41.<sup>5</sup> Cette péricope relate l'origine des Samaritains et de leur religion. Elle est précédée par une réflexion théologique sur les causes de la chute du royaume du Nord aux vv. 7-23. L'histoire rédactionnelle du chapitre entier est extrêmement complexe et donne lieu à un large débat entre exégètes. Si l'on considère la péricope des vv. 24-41 du TM, deux phénomènes littéraires suggèrent qu'il n'y avait pas à l'origine d'unité littéraire.

Premièrement, le v. 33 affirme que les peuples qui ont été déportés dans le territoire de l'ancien royaume du Nord « craignaient le Seigneur » (קִיִּי יְרֵאִים (אֶת־יְהוָה)). Le v. 34, cependant, continue « jusqu'à ce jour ils agissent conformément aux anciennes coutumes : ils ne craignent pas le Seigneur » (אֵינָם יְרֵאִים (אֶת־יְהוָה)). Même si ces versets différencient deux générations, ils se réfèrent au même groupe de Samaritains ; l'expression « jusqu'à ce jour » et le sujet non spécifié à la troisième personne du masculin pluriel suggèrent la continuité. Ainsi, les énoncés de ces versets sont en directe contradiction l'un avec l'autre.

Un second problème apparaît aux vv. 40-41. Le v. 34 déclare que les Samaritains n'agissent pas selon le commandement que YHWH ordonna aux « fils de Jacob », c'est-à-dire au peuple d'Israël. Les versets suivants (vv. 35-39) expliquent ce commandement en détail. L'explication est suivie du v. 40 qui affirme qu'ils « n'ont pas écouté ». Compte tenu des versets précédents et du fait que le v. 40 ne spécifie pas de nouveau sujet, il semble évident que le verset se réfère à Israël. D'un autre côté, si l'on prend en considération le v. 41, on arrive à une autre conclusion. Ce verset parle de « ces nations » qui craignaient YHWH et en même temps servaient leurs idoles. La désignation « ces nations » se réfère au sujet du v. 40, lequel est à la troisième personne du masculin pluriel. De ce point de vue, le v. 40 parle également des nations étrangères. Cette conclusion est corroborée par la présence de l'expression « leur ancienne coutume » au v. 40. Une expression similaire, הַמִּשְׁפָּטִים הַרְאשונים, « leurs anciennes coutumes », apparaît au v. 34. A cet endroit-là, elle est clairement associée aux nations étrangères. Ainsi, le TM semble offrir des indications contradictoires en ce qui concerne l'identité du sujet du v. 40.

5. Cf. le tableau I à la fin de cet article.

Les phénomènes mentionnés ici démontrent que le texte hébraïque du ch. 17 a eu une histoire rédactionnelle complexe. Il est dès lors d'autant plus significatif que les deux difficultés littéraires mentionnées ci-dessus n'apparaissent pas dans la traduction de la P, telle que représentée par le BTR. Nous allons voir plus précisément comment la P traduit les versets qui posaient problème dans le TM : vv. 33-34 et vv. 40-41.

V. 33-34. La fin du v. 33 est complètement différente du TM. On lit (en traduction) : « Et ils déportèrent les Israélites de leur pays ». Le sujet à la troisième personne du masculin pluriel ne peut en aucun cas se référer aux colons qui sont le sujet du verset précédent ; cela n'a aucun sens de dire que ces colons, qui avaient été amenés en Samarie par les Assyriens, ont fait déporter les Israélites. Le contexte indique plutôt que le sujet du v. 33b se réfère aux Assyriens. Ainsi, BTR déplace abruptement la pointe du récit des colons étrangers de Samarie sur les Assyriens. Si on continue avec le v. 34, on découvre que le BTR présente un *plus* par rapport au TM : « parce qu'ils ont abandonné le Seigneur ». La présence de cette expression dans le BTR donne une structure de phrase tout à fait différente de celle du TM. Dans le texte hébreu, l'expression « jusqu'à ce jour » introduit une nouvelle phrase. Dans le BTR par contre, « jusqu'à ce jour » doit être relié à la proposition qui précède, le v. 33b. De par le contexte du v. 33b, le sujet de l'expression « parce qu'ils ont abandonné le Seigneur » se réfère forcément aux Israélites. Par conséquent, le sujet du reste du v. 34 doit également être les Israélites. Ceci contraste avec le TM, où le v. 33b et le v. 34 parlent de colons étrangers. Il est intéressant de noter que le texte d'un manuscrit important du BTR, le 7a1, a un signe de paragraphe (∗) au milieu du v. 33b pour marquer la fin d'une péricope et le début de la suivante. Etant donné que la structure de la phrase est différente dans le BTR, il n'y a pas de désaccord entre les affirmations « ils craignaient le Seigneur » du v. 33a et « ils ne craignent pas le Seigneur » du v. 34a. Tandis que la première se réfère aux colons étrangers, la seconde se réfère clairement aux Israélites.

V. 40-41. Au v. 41, P présente un *plus* par rapport au TM. Le *plus* spécifie l'identité de « ce peuple ». Il est identifié comme rassemblant les immigrés « qui vivaient en Samarie ». *De facto*, le *plus* ne fait qu'explicitier ce qui était déjà implicite dans le TM. Il s'ensuit cependant que le pronom démonstratif ne se réfère plus nécessairement au sujet à la troisième personne du masculin pluriel du v. 40 et des versets précédents, mais peut être relié à la phrase qui suit « ces nations » : « Ces nations, c'est-à-dire les nations qui vivaient en Samarie ». Si on admet cette explication, le *plus* exclurait la confusion concernant l'identité du sujet à la troisième personne du masculin pluriel du v. 40. Il n'y a aucune raison de douter que le sujet du v. 40 dans le BTR implique les Israélites auxquels YHWH s'adresse aux vv. 35-38. Ainsi, le v. 40 accuse les Israélites de ne pas prêter attention aux exhortations de YHWH à conserver l'alliance : ils n'écoutaient pas mais plutôt suivaient « leur ancienne loi » ou « leur ancien rite ». Dans

le contexte du ch. 17, cette accusation peut être mise en parallèle avec le v. 14 et suivants ; en dépit des mises en garde de YHWH, Israël persiste dans sa pratique d'idolâtrie, « son ancienne loi ».

Ainsi, les vv. 33b à 39 du BTR forment une section continue consacrée à Israël. Dans le BTR il n'y a pas de trace des contradictions et des ambiguïtés qui caractérisaient les vv. 33-34 et le v. 40 du TM. Etant donné qu'ils n'apparaissent pas non plus chez d'autres témoins textuels, il faut les comprendre comme provenant du traducteur ou d'un éditeur. Même si les variantes reflètent une certaine dose de créativité, on ne peut guère les qualifier d'inventions libres. La reformulation du v. 33b dans le BTR semble s'inspirer du v. 23, qui dit : « Et Il (le Seigneur) déporta Israël loin de sa terre à Ashur jusqu'à ce jour » (cf. également v. 6). Il faut noter qu'au v. 34 l'expression « jusqu'à ce jour » prend la même position dans la phrase qu'au v. 23. L'ajout du BTR au v. 34 « parce qu'ils se détournaient du Seigneur » (אֲשֶׁר הָיָה לַיהוָה) répète une expression deutéronomiste typique qui apparaît dans 1 R 9,9 (אֲשֶׁר הָיָה לַיהוָה אֲשֶׁר הָיָה לַיהוָה, « Parce qu'ils [les Israélites] se détournaient de YHWH leur Dieu »), 1 R 11,33 (« Parce qu'il [Salomon] s'est détourné de moi [le Seigneur] ») et 2 R 22,17 (« Parce qu'ils [les Jérusalémmites] se détournèrent de moi [le Seigneur] »). Le verbe אָשַׁח apparaît par ailleurs au v. 16 du ch. 17 : « Ils abandonnèrent tous les commandements de YHWH, leur Seigneur ». Ainsi, la leçon variante dans le BTR répète la phraséologie qu'on peut trouver dans d'autres passages du livre des Rois.

Pourquoi la version du BTR du ch. 17,32-41 dévie-t-elle du TM ? A la lumière de ce qui précède, il semble probable que les variantes qui apparaissent dans le BTR aient eu pour but de résoudre les difficultés contenues dans le TM. Cependant, les choses sont un peu plus compliquées que cela. La comparaison avec le manuscrit 9a1 montre qu'au ch. 17, le BTR représente un état du texte plus tardif que celui attesté par le 9a1. Ce dernier ne présente qu'une partie des leçons différentes par rapport au TM qui apparaissent dans le BTR. D'une part, il présente les mêmes *plus* aux v. 34a et v. 41a. D'autre part, 9a1 ne partage pas la variante du BTR au v. 33b ; bien plutôt, il s'accorde avec le TM sur ce verset. Ce dernier point est important, étant donné que sans la variante du v. 33b dans le BTR, il n'est plus évident que le v. 34 se réfère aux Israélites. Comme le TM, le 9a1 semble prolonger la section sur les colons étrangers aux v. 33b et suivants. Cependant, le *plus* du v. 34a « parce qu'ils se détournaient du Seigneur » ne fait sens qu'en lien avec les Israélites. L'autre *plus* au v. 41a implique également que le passage précédent se réfère aux Israélites. Ainsi, le texte de la P tel qu'il a été transmis par le manuscrit 9a1 contient des énoncés contradictoires en ce qui concerne l'identité du sujet des vv. 32-40. Comparé à l'hébreu, la version du 9a1 n'amène pas d'amélioration convaincante pour la structure et la logique narrative de la section.

Toutefois, les variantes intentionnelles dans le 9a1 reflètent la volonté de modifier délibérément des éléments de la version hébraïque. C'est pourquoi il faut attacher une importance toute particulière aux *plus* des vv. 34a et 41a. Ces modifications par rapport au texte du TM montrent que dans les vv. 32-40, la P a essayé de déplacer le centre d'intérêt des colons étrangers aux Israélites. A l'intérieur du nouveau cadre narratif, le v. 33b se réfère aux Israélites que les Assyriens déportèrent, parmi les nations dont les Israélites servaient les dieux. Malheureusement, le traducteur ou l'éditeur qui a effectué ces changements a omis d'introduire les Israélites comme sujet explicite des vv. 32 ou 33. Ainsi, la section est incohérente dans le 9a1. Dans un état textuel plus avancé, attesté par le BTR, l'omission a été corrigée. En reformulant le texte syriaque du v. 33b, l'éditeur de cet état textuel a pu faire en sorte que les Israélites soient le sujet explicite des vv. 33-39 et de ce fait a immédiatement levé les difficultés entre « ils craignaient le Seigneur » et « ils ne craignaient pas le Seigneur », dont la P avait hérité du TM. En somme, au lieu de résoudre les difficultés posées par la version du TM, le BTR résout les difficultés posées par le texte syriaque plus ancien.

Ainsi, la version du BTR aux vv. 33b-39 offre une réflexion approfondie sur la chute d'Israël, qui établit un parallèle avec les vv. 7-23. Dans l'ancienne version attestée par le 9a1, le parallèle est bien moins évident. C'est surtout la reformulation du v. 33b qui permet de mettre en parallèle les vv. 33b-39 et les vv. 7-23. Ainsi, on peut admettre que la version du BTR des vv. 33-34 n'a pas seulement cherché à résoudre les incohérences du texte syriaque primitif ; elle a aussi cherché de manière évidente à modifier la structure des vv. 33-39 pour les mettre grossièrement en parallèle avec la réflexion sur la chute d'Israël des vv. 7-23.

### 3. Variantes partagées par P et une ou plusieurs autres versions plus anciennes

La P partage un nombre considérable de variantes avec une ou plusieurs versions plus anciennes, notamment la LXX, le TJ et la Vulgate. La plupart de ces variantes communes concernent des accords d'importance secondaire, par exemple l'introduction d'une conjonction ou d'un nom à la place du pronom personnel. Il n'est pas toujours facile de déterminer si l'arrière-fond de ces accords est de l'ordre de l'histoire du texte ou non. Il existe essentiellement trois possibilités : 1. la variante commune remonte à une *Vorlage* hébraïque différente du TM ; 2. le traducteur syriaque ou un éditeur subséquent a adopté la leçon variante d'une autre traduction ancienne ; 3. l'accord textuel entre la P et les autres versions est un résultat d'une polygénèse, en d'autres termes, l'accord est dû à un développement textuel analogue et indépendant, qui a eu lieu dans plus d'une version. La polygénèse occupe une place importante dans l'explication des



accords. La tendance à la clarification et à l'harmonisation est un phénomène littéraire courant dans plusieurs traductions anciennes et peut produire des modifications semblables du texte de base. La probabilité que la variante remonte à une *Vorlage* hébraïque différente du TM augmente dans les cas où une lecture variante de la P se retrouve dans plus d'un témoin textuel. Cependant ces cas sont rares et je n'ai pas ici d'exemple. En ce qui concerne les accords entre la P et une autre version ancienne, je me bornerai à analyser la relation de la P avec la LXX et avec le TJ.

### 3.1 LXX

La P ne partage aucune des importantes déviations de la LXX par rapport au TM, comme par exemple l'ordre différent des matériaux narratifs dans la chronologie royale, pour les rois d'Israël et de Juda. Néanmoins, la P partage un nombre considérable de différences de détail avec la LXX, en particulier avec le type textuel antiochien. Une partie des ces variantes communes se retrouvent à la fois dans le BTR et dans le 9a1 ; d'autres, en particulier celles qui concernent des variantes communes à Ant., sont propres au BTR.<sup>6</sup>

Quelques-unes des variantes que la P partage avec la LXX offrent un net aperçu de l'arrière-plan de leur histoire textuelle. La version de la P de 1 R 5,14 en est un bon exemple.<sup>7</sup> Le TM de ce verset peut être rendu ainsi : « Ils vinrent de toutes les nations pour entendre la sagesse de Salomon, envoyés par tous les rois de la terre qui avaient entendu parler de sa sagesse ». La LXX est légèrement différente, principalement à cause d'un *plus* : « Toutes les nations vinrent pour entendre la sagesse de Salomon. Et il reçut des cadeaux de tous les rois de la terre qui avaient entendu parler de sa sagesse ». En comparaison avec le TM, la présence du *plus* καὶ ἐλάμβανεν δῶρα dans la LXX modifie complètement la position syntaxique de l'expression παρὰ πάντων τῶν βασιλέων τῆς γῆς par rapport à son équivalent hébreu. Tandis que dans le TM קָאָתְּ בְּ-מַלְכֵי הָאָרֶץ est relié à la phrase וַיִּבְרְאוּ מִכָּל-הָעַמִּים לְשִׁמְעַת אֶת חִכְמַת שְׁלֹמֹה, son équivalent grec semble dépendre syntaxiquement de καὶ ἐλάμβανεν δῶρα. Si l'on considère la façon dont la P rend le verset, on observe qu'elle reflète à la fois la version de la LXX, y compris le *plus*, et la version du TM. La double occurrence de

6. Sur la relation entre P et LXX en général, voir M.P. WEITZMAN, *The Syriac Version of the Old Testament: An Introduction* (University of Cambridge Oriental Publications 56), Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 68-86 ; id., « Peshitta, Septuagint and Targum », in : R. LEVANT éd., *VI Symposium Syriacum 1992* (Orientalia Christiana Analecta 247), Roma, Pontificio Istituto Orientale, 1994, p. 51-84 [reprint in : A. RAPOPORT-ALBERT, G. GREENBERG éd., *From Judaism to Christianity. Studies in the Hebrew and Syriac Bibles* (Journal of Semitic Studies Supplement 8), Manchester, Manchester Univ. Press, 1999, 181-216]. Sur la relation entre P et LXX dans les Rois, voir D.M. WALTER, *The Peshitta of II Kings*, diss., Princeton, 1964, p. 286-288.

7. Cf. le tableau II en fin d'article.

l'expression  $\text{בְּהַרְבֵּי הַמִּזְבֵּחַ}$  trahit la stratégie de la P. La position relative de chaque expression correspond à celle de son équivalent dans le TM et la LXX. En traduisant l'expression à deux reprises, la P peut reproduire à la fois les lectures du TM et de la LXX. Apparemment, la P a considéré que les deux lectures étaient pertinentes et a décidé de les intégrer toutes les deux dans son travail. On ne peut pas exclure la possibilité que la P ait traduit à partir d'une version hébraïque qui montrait déjà la combinaison des deux versions. Il n'y a toutefois pas de preuve qu'un tel texte hébreu ait existé, combinant des formes textuelles alternatives du TM et de la LXX. Pour ce passage, la solution la plus simple est d'admettre que la P a créé elle-même cette version de 1 R 5,14 sur la base du TM et de la LXX.

Un autre passage qui illustre le contact évident entre la P et la LXX se trouve en 1 R 18,29.<sup>8</sup> Le verset fait partie de l'histoire du conflit sur le mont Carmel. Le TM de ce verset peut être traduit comme suit : « Et il arriva, quand midi fut passé, qu'ils prophétisèrent jusqu'à l'heure de l'offrande, mais il n'y eut aucune voix ni aucune réponse, ni personne qui prêtât attention ». La LXX présente un important *plus* par rapport au TM à la fin du verset ; d'autres différences apparaissent dans la première partie du verset, qui modifient la structure de phrase différente et l'ordre des mots différent, et présentent quelques *minus*. En traduction, la LXX lit : « Et ils prophétisèrent jusqu'à ce que le soir vienne ; et il arriva, comme c'était l'heure de l'offrande du sacrifice, qu'il n'y avait aucune voix. Et Elie le Tishbite parla aux prophètes d'abomination en disant : « Dès maintenant, reculez, et moi aussi j'apporterai mon holocauste ». Et ils reculèrent et partirent ».

En ce qui concerne la version de la P du v. 29, on peut observer que dans la partie représentée à la fois par le TM et la LXX, la P s'aligne sur le TM plutôt que sur la LXX. Par contre, la P s'accorde avec la LXX et non avec le TM en ce qui concerne le *plus* dans la seconde partie du verset. Ici, le texte de la P est très proche de celui de la LXX. Il ne présente que très peu de variantes mineures, lesquelles sont probablement de nature éditoriale.

Dans le récit du Carmel, les grandes différences entre la LXX et le TM ne se limitent pas au v. 29 ; le v. 36 est également très différent. Cependant, la P ne suit la LXX dans aucune de ses déviations majeures par rapport au TM. Ceci supposerait que l'accord avec la LXX au v. 29b ne proviendrait pas du fait que ces deux textes dépendent d'une *Vorlage* hébraïque commune. Cet accord isolé suggère plutôt que la P a choisi d'insérer une lecture de la LXX à cet endroit. Il se peut que la P ait considéré que l'ajout était utile au récit. Sans être absolument nécessaire au déroulement de la narration, il permet de conclure agréablement la scène des prophètes de Baal et articule le passage avec la scène suivante, l'action

8. Cf. le tableau II à la fin de cet article.

d'Elie. M.P. Weitzman a émis l'hypothèse séduisante que la P aurait voulu exclure les prophètes de Baal de la scène qui précède le sacrifice d'Elie.<sup>9</sup>

A quelle époque le v. 29b est-il apparu dans la P ? Remonte-t-il au traducteur original ou à un éditeur postérieur ? La formulation du v. 29 donne un indice. La proposition nominale **עֲלֵה, מִמֶּנּוּ** ne se trouve nulle part ailleurs dans la P Rois. Généralement, la P rend l'expression hébraïque **הַלְעָה** « holocauste », qui est l'équivalent du grec **ὄλοκαύτωμα** par **חֲלָה**. Cette occurrence unique au v. 29b suggère que le passage remonte à un éditeur plutôt qu'au traducteur original. Etant donné que notre passage se trouve à la fois dans le BTR et le 9a1, l'addition éditoriale doit avoir eu lieu au début de la transmission textuelle.

### 3.2 TJ

Enfin, il faut brièvement parler de quelques variantes communes à la P et au TJ. Occasionnellement, P s'accorde de manière frappante avec le texte du TJ, ce qui suggère un contact direct entre la P et le TJ, ou du moins la connaissance de traditions exégétiques et lexicales similaires.<sup>10</sup> La version de la P de 1 R 5,32 en donne un bon exemple.

	P	TM	TJ	LXX <sup>B, L</sup> (= 3Reg 6,1b)
1 R 5,32	<b>אֲרָבָה</b>	<b>הַגְּבִלִים</b>	<b>אֲרֻבְלִיָּא</b>	<b>καὶ ἔβαλαν αὐτούς</b>
	<b>בְּנֵי וְעֲלֵה מִמֶּנּוּ וְעִיָּם</b>	<b>בְּנֵי שְׁלֹמֹה וּבְנֵי חִירוֹם</b>	<b>אֲרֻדִּכְלִי שְׁלֹמֹה</b>	<b>οἱ υἱοὶ Σαλωμων καὶ οἱ υἱοὶ Χιραμ</b>
2 R 12,12	<b>אֲרָבָה</b>	<b>בְּנִים</b>	<b>אֲרֻדְכְּלִיָּא</b>	
2 R 22,6	<b>אֲרָבָה</b>	<b>בְּנִים</b>	<b>אֲרֻדְכְּלִיָּא</b>	
	<b>TM</b>	<b>TJ</b>	<b>P</b>	
2 R 12,13	<b>גְּדָרִים</b>	<b>אֲרֻבְלִיָּא</b>	<b>אֲרָבָה</b>	
2 R 22,6	<b>גְּדָרִים</b>	<b>אֲרֻבְלִיָּא</b>	<b>אֲרָבָה</b>	

Le TM de 1 R 5,32 mentionne trois groupes de personnes qui s'occupent de tailler les pierres : « les Guiblites », « les ouvriers de Salomon » et « les ouvriers de Hiram ». La P rend le terme unique et difficile **הַגְּבִלִים** par **אֲרָבָה**.

9. M.P. WEITZMAN, *Syriac version*, p. 81.

10. Sur la relation entre P et le Targum en général, voir P.B. DIRKSEN, « Targum and Peshitta : Some Basic Questions », in : P.V.M. FLESHER éd., *Targum and Peshitta* (Targum Studies 2). Atlanta, 1998, p. 3-13 ; C.E. MORRISON, *The Character of the Syriac Version of the First Book of Samuel* (Monographs of the Peshitta Institute Leiden 11), Leiden, Brill, 2001, p. 134-136 ; M.P. WEITZMAN, *Syriac Version*, p. 86-148 ; id., « Peshitta, Septuagint and Targum ». Sur la relation entre P et TJ dans les Rois, voir D.M. WALTER, *Peshitta*, p. 289-294.

« maîtres-maçons », et בָּנִים par l'expression syriaque apparentée ܒܢܝܢܝܘܬܐ. Par ailleurs, il est significatif que dans d'autres passages des Rois, par exemple en 2 R 12,12 et 22,6, la P rend בָּנִים par ܒܢܝܢܝܘܬܐ. Les choix équivalents de la P en 1 R 5,32 sont probablement liés à la traduction du TJ. Le TJ rend הַגְּבִלִים avec le mot araméen apparenté ܒܢܝܢܝܘܬܐ, אַרְגֻּבְלִיא. Dans les Rois, c'est le seul endroit où ܒܢܝܢܝܘܬܐ de la P correspond avec l'araméen אַרְגֻּבְלִיא du TJ. En 2 R 12,13 et 22,6, le TJ emploie אַרְגֻּבְלִיא pour rendre l'hébreu גְּדֵרִים, « maçons », tandis que la P a ܒܢܝܢܝܘܬܐ, « poseurs de clef de voûte » ou « architectes ». Ceci suggère que la P n'a pas copié l'usage de אַרְגֻּבְלִיא dans le TJ pour l'ensemble des Rois. Il faut plutôt imaginer que la P a pu consulter le TJ pour le mot difficile הַגְּבִלִים, ou alors la P et le TJ se sont inspirés de la même tradition exégétique ou de traduction. Une des raisons pour l'utilisation de ܒܢܝܢܝܘܬܐ / אַרְגֻּבְלִיא pour rendre הַגְּבִלִים peut être liée au fait que ces termes préservent la séquence consonantique GBL qui apparaît dans הַגְּבִלִים. Il faut noter que la traduction offerte par la LXX, καὶ ἔβαλαν αὐτούς reflète aussi en partie la séquence consonantique de הַגְּבִלִים, c'est-à-dire BL. Il est possible que les anciennes versions aient eu le souci de préserver une partie de la séquence consonantique parce qu'elles ne connaissaient plus le sens original du mot hébreu.

#### 4. Conclusions

Les exemples analysés ici ne représentent qu'une infime partie de l'ensemble des variantes de la P par rapport au TM. J'estime néanmoins que les cas sélectionnés sont suffisamment représentatifs de l'ensemble de la P Rois pour que les conclusions basées sur l'analyse de ces exemples puissent s'étendre aux autres variantes dans la P.

Premièrement, une partie considérable des variantes cherche à améliorer la transparence, l'uniformité d'expression et la consistance du texte biblique. À l'évidence l'intelligibilité du texte syriaque était un point central pour les personnes responsables des altérations. Il n'est pas inconcevable que les altérations éditoriales aient été réalisées dans le but d'utiliser la P dans la liturgie.

En second lieu, on peut déduire des faits observés que les rapports entre la P et d'autres versions anciennes étaient complexes. Plusieurs lectures de la LXX se sont infiltrées dans le texte de la P, en particulier celles qui appartiennent à la tradition textuelle antiochienne. Leur inclusion dans le texte est plus caractéristique d'une intervention éditoriale que de l'activité d'un traducteur original. Comme nous l'avons vu, le vocabulaire des *plus* dans 1 R 18,29 est différent des autres textes de la P. Ceci témoigne de l'intervention d'un éditeur. Ainsi est-il possible d'imaginer que le texte de la P avait déjà subi une ou plusieurs étapes d'édition avant que des traductions textuelles plus tardives ne se ramifient.

Les accords entre la P et le TJ suggèrent soit un contact entre la P et un texte targumique, soit une base exégétique et lexicale commune. Etant donné qu'une large majorité des parentés avec le TJ sont attestées à la fois par le 9a1 et le BTR, celles-ci doivent remonter au début du processus de transmission de la P. Il est même possible qu'elles aient déjà fait partie de la traduction syriaque originale.

Tableau I

II 17	MT	BTR	9a 1
24-31	La Samarie est repeuplée ; la religion des nouveaux habitants et ils se firent parmi leur nombre des prêtres de hauts lieux et ils officiaient pour eux dans la maison des hauts lieux. Ils craignaient le Seigneur et ils servaient leurs dieux selon la coutume des nations d'où ils avaient été déportés.	La Samarie est repeuplée ; la religion des nouveaux habitants et ils se firent parmi eux des prêtres de hauts lieux et ils servaient pour eux dans la maison des hauts lieux. Ils craignaient le Seigneur et ils servaient leurs dieux selon la loi des nations. * Et ils firent déporter les Israélites hors de leur pays	La Samarie est repeuplée ; la religion des nouveaux habitants et ils se firent parmi eux des prêtres de hauts lieux et ils servaient pour eux dans la maison des hauts lieux. Ils craignaient le Seigneur et ils servaient leurs dieux selon la loi des nations parmi lesquelles ils les déportèrent
32	Ils craignaient le Seigneur et ils se firent	32 Ils craignaient le Seigneur et ils se firent	32 Ils craignaient le Seigneur et ils se firent
33	Ils craignaient le Seigneur et ils servaient leurs dieux selon la coutume des nations d'où ils avaient été déportés.	33a Ils craignaient le Seigneur et ils servaient leurs dieux selon la loi des nations. *	33a Ils craignaient le Seigneur et ils servaient leurs dieux selon la loi des nations
34	Jusqu'à ce jour, ils font selon leurs anciennes coutumes ; ils ne craignent pas le Seigneur et ils ne font pas selon leurs statuts et selon leur régulation et selon la loi et selon le commandement que le Seigneur avait commandé aux fils de Jacob	34 Jusqu'à ce jour, parce qu'ils ont abandonné le Seigneur et ils ont fait selon la loi des nations ; ils ne craignent pas le Seigneur et ils n'ont pas agi selon l'alliance et selon leur régulation et selon la loi et selon le commandement que le Seigneur avait commandé aux fils de Jacob	34 Jusqu'à ce jour, parce qu'ils ont abandonné le Seigneur et ils ont fait selon leurs anciennes lois. Ils ne craignent pas le Seigneur et ils n'ont pas agi selon l'alliance et selon leur régulation et selon la loi et selon le commandement que le Seigneur avait commandé aux fils de Jacob
35-39	rétrospective de l'alliance du Seigneur avec Israël	35-39 rétrospective de l'alliance du Seigneur avec Israël	35-39 rétrospective de l'alliance du Seigneur avec Israël
40	Et ils n'écouteront pas ; mais ils font selon leur ancienne coutume.	40 Et ils n'écouteront pas ; mais ils firent selon leur ancienne loi.	40 Et ils n'écouteront pas ; mais ils firent selon leur ancienne loi.
41	Et ces nations craignaient le Seigneur et servaient leurs images gravées, ainsi que leurs fils et les fils de leurs fils ; comme leurs pères avaient fait, ainsi ils font de même jusqu'à ce jour.	41 Aussi ces nations qui vivaient en Samarie craignaient le Seigneur et servaient leurs idoles, ainsi que leurs fils ; et les fils de leurs fils ; comme leurs pères avaient fait, ainsi ils firent de même, eux aussi jusqu'à ce jour.	41 Aussi ces nations qui vivaient en Samarie craignaient le Seigneur et servaient leurs idoles, ainsi que leurs fils ; et les fils de leurs fils. Et comme leurs pères avaient fait, ainsi ils firent de même, jusqu'à ce jour.

